

ADRESSE DE SAUVAGES.

Dernièrement dix chefs Micmacs se sont rendus à la capitale de la Nouvelle-Ecosse pour présenter une requête à Son Excellence Sir John Harvey, lieutenant-gouverneur de cette province. Ces anciens rois du sol sont réduits à la plus extrême misère, et demandent quelques miettes qui tombent de la table de ceux qui possèdent maintenant leurs terres, leurs forêts, leurs rivières et en général toutes leurs richesses. Leur harangue, qui a paru dans la *Gazette de Québec* et dont nous donnons ici la traduction, sera mieux voir que tout ce qu'on pourrait dire, dans quelle infertile ils sont maintenant tombés:

A Son Excellence, Sir John Harvey, R. C. and R. C. H. Lieut. Gouv. de la Nouvelle-Ecosse, etc. etc.

La pétition des chefs soussignés, capitaines de la nation Micmac de la Nouvelle-Ecosse, en leurs noms, et en ceux de toute leur tribu, humblement déclare :

Autre fois nos pères possédaient et occupaient toutes les terres qui forment à présent la Nouvelle-Ecosse. Notre nation était établie sur les bords des rivières ; elle était alors très nombreuse. Nous étions forts, mais vous nous êtes trouvés plus forts et nous avons été conquis.

Fatigués d'une guerre qui détruisait notre peuple, nos chefs, depuis quatre-vingt-dix ans, ont fait la paix, et ont enterré leur hache pour toujours. Quand on a fait cette paix le gouvernement anglois nous promit protection, autant de terres que nous avions besoin, la conservation de nos pêches, et de nos lieux de chasse ; cependant nous sommes bien dépourvus de toutes ces choses maintenant.

Avant que les blancs vîssent ici, nous avions quantité de racines, du poisson et des grains en abondance ; les peaux de chevreuils et de caribous réchauffaient nos corps, nous adorions Késout (Jésus), le Grand Esprit ; nous étions libres et heureux.

Excellent et honorable gouverneur, ne nous fâchez point de ce que nous vous disons car nous voulons vous être agréables ; mais votre peuple n'avait pas assez de terres, il sont venus ; ils ont tué un grand nombre de nôtres, et ont enlevé à notre pays. Vous vous êtes emparé de nos demeures, de nos arbres ; vous avez détruit nos lieux de chasse. Le parc de chevreuils de nos pères, où est-il ? Les blancs ont tué les chevreuils, et ont laissé les chairs dans les bois. Vous avez mis des bâtimens et des vasseaux à vapeur sur les eaux, et vous avez chassé le poisson. Vos rets ont barré les rivières et le saumon n'a pu monter, et vos lois nous défendent de le harponner.

Autrefois nos calaines étaient placées sur les bords les plus riant des rivières. On nous a élevé ces places, et on nous a dit de nous en aller ; sur nos anciens camps, vous avez bâti vos villes ; la charrue et la houe ont brisé les os de nos ancêtres. La frêne et l'érable disparaissent, et vous nous forcez à ne point couper d'arbres sur les terres concédées, et à ne point laisser nos terres que vous nous avez laissées, tout au long des deux derniers ans.

Avant que vous vîssiez ici, nous n'avions point de mal, et nos nations étaient saines, et nos jeunes gens étaient robustes ; à présent le picotage, l'ougeole, les fièvres détruisent notre tribu ; le rum que vous leur vendez les enivre, et ils meurent ; ils apprennent une mordacité que notre ancien peuple n'a jamais connue.

Certainement nous obéissons à vos lois ; vos troupeaux sont en sûreté sur les montagnes et dans les bois, et quand vos enfans se perdent, n'allons-nous pas à leur recherche ?

Toute notre population dans la Nouvelle-Ecosse s'est élevée à environ 1,500; de ce nombre 168 sont morts en 1846, et le nombre des morts en 1848 a été, nous pensons, de 94. Nous souffrons faute de couvertures et de vêtements. Nous ne trouvons point à vendre nos paniers, ni nos autres ouvrages ; car les tems sont si durs ! Nos vieillards et nos enfans ne peuvent plus vivre. Les patates et le grain ne poussent plus ; et les personnes charitables n'ont plus rien à nous donner. Où allons-nous aller ? Qu'allons-nous faire ? Notre nation est comme une feuille desséchée par le soleil d'été.

Il y a de vos gens qui disent que nous sommes paresseux, cependant nous travauillons. Si vous nous dites qu'il faut que nous allions chasser, nous vous répondrons : que chasser et trouver de la nourriture n'est pas la même chose. On nous dit : prenez du poisson, et nous lâchons d'en prendre ; faites des paniers, nous en faisons, et nous ne pouvons pas les vendre. On nous dit : faites de la terre. C'est bien encore ; mais qui nous aidera à abattre les arbres, et à cultiver les récoltes ? Nous ne pouvons travailler sans nourriture. Un vent empesté a tué les patates et les grains que nous avions cultivés l'année dernière. Aidez-nous, et nous commencerons encore.

Tous vos gens nous disent qu'ils veulent nous faire du bien, et nous donnent quelque fois ; mais donnez à dîner à un quêteux, et il quittera encore. Nous n'aimons pas à quitter. Comme nos lieux de chasse et nos pêches sont presqu'anéantis, nous avons intention de cultiver des terres, mais nous ne pourrons les cultiver sans secours. Nous voulons accoutumer notre peuple à faire de la terre, à bâtir des maisons et des granges, à élever des troupeaux, et à acquérir des connaissances. Déjà plusieurs ont commencé. Que pouvons-nous dire de plus ? Nous prions notre mère la reine de nous aider. Nous prions Votre Excellence de nous aider dans notre détresse, mais de nous aider en sorte que nous puissions par la suite nous aider nous mêmes, et vos Mémorialistes, comme ils le doivent, priorient....etc.

PELANCE (FRANÇOIS) PAUL } sa marque : Une croix.

COLUM (NICOLAS) PAUL } " Une pipe.

PIEL (PIERRE) TONEY. } " Un soleil.

COBLIEL (GABRIEL) BONUS. } Un arbre.

UAGAACH (ISAAC) MEUSE. } " Un arc.

LOUIS LUXIE. } " Une lune.

SABATIER (XAVIER) PAUL. } " Un canot.

PIEL (PIERRE) MAURICE. } Un aviron.

PELANCEA (FRANÇOIS) PAUL. } " Une lance.

ETABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE :

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui méritent l'encouragement public.

Il 2. 3. 4. 5. 6. toujours en mains toutes les fournitures pour l'école, telles que Livres, Papier, Plumes, Encres, etc. etc. etc.

LE REPERTOIRE NATIONAL
DEUX NOUVEAUX VOLUMES.

PROSPECTUS.

LORSQUE nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne, devant fournir, en tout, deux volumes. Mais les journaux, plusieurs de nos abonnés et de nos amis nous ont engagé à passer avec moins de rapidité sur les différentes époques et à être moins sévère dans notre choix, afin de recueillir un plus grand nombre d'écrits qui, sans posséder beaucoup de mérite littéraire, pouvaient donner une idée exacte de l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature, comme le prouve ce grand nombre d'essais de tout genre que nous republions.

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrons atteindre l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale. Parmi ces écrits, se trouvent les discours (*lectures*) prononcés aux Instituts Canadiens de Montréal et à Québec.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de MM l'hon A. N. Morin, l'hon. E. P. Taché, l'hon. juge Mondelet, T. Parent, le Dr. Painchaud, le R. P. Martin, F. X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. P. Mondelet, Guil. Lévesque, Che. Lévesque, A. Lajone, J. Lenoir, J. Doutre et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas ; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'inertie n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des tems.

Nous prions, encore une fois, tous les amis de la littérature canadienne de se joindre à nous pour conserver et propager les écrits canadiens, en s'inscrivant et en faisant inscrire leurs amis sur la liste de nos abonnés. Nous ne demandons rien pour notre travail, nous voudrions seulement payer nos débours, et voilà tout.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Nous vous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, c'est-à-dire deux plats par volumes de 354 pages. Nous ferons sortir des livraisons de 64 pages au lieu de livraisons de 32 pages, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. 6 livraisons de 64 pages feront un volume.

Ceux de nos abonnés qui ne voudront pas recevoir les deux nouveaux volumes, sont priés de nous en informer le plus tôt possible.

Les personnes qui désireraient se procurer les deux premiers volumes, pourront les avoir chez MM. Fabre et Cie, McCoy, librairie, Lovell et Gibson, imprimeurs, au bureau de l'Avenir ou en s'adressant à J. Huston, Montréal, chez MM. Fréchette et Frère, Crémazie et Cie, libraires, et en s'adressant à M. F. Vézina, agent, Québec ; chez M. Guitté, au bureau de l'Echo des Campagnes, Berthier.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM. F. R. Angers—N. Autin—J. G. Barbe—Isidore Bedard—M. Bibaud—George de Boucherville—George Cartier—P. Chauveau—Ronualdi Cherrier—Dile Odile Cherrier—Chevalier de Lorinier—Joseph Cauenon—F. M. Derome—Foucher—Ph. A. De Gaspé—F. X. Garneau—P. Garnot—A. J. Gingras—P. Hout—N. D. J. Jaumâne—Jean Jacques Lartigue—Pierre Lavoie—Leblanc de Marconnay—J. Lenoir—Eugène L'Écuyer—J. T. Loranger—A. N. Morin—Charles Mondelet—Dominique Mondelet—J. B. Meilleur—J. D. Mermet—Amédée Paréneau—Pierre Petit Clerc—J. Phélan—O. Peltier—Ls. Plémont—Léon Potel—Et. Parent—Joseph Quesnel—J. S. Raymond—A. S. Sosland—U. J. Tessier—Jean Taché—J. E. Turcotte—D. B. Viger—Jacques Viger—William Vondreiden et UN TRES GRAND NOMBRE D'ÉCRITS ANONYMES.

A la fin du dernier volume, on placera une liste de tous les ouvrages publiés en français et en volumes ou pamphlets, avec les noms des auteurs, et une liste de tous les journaux français publiés dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

Montréal, 29 décembre 1848.

MANUEL DE TEMPERANCE.
LE Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur le Révd. Père Chiniqy, saisit l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chiniqy, et ne se vendra pas plus cher que les précédentes.

J. B. ROLLAND.

Montréal, 22 décembre 1848.—jca.

LES MELANGES RELIGIEUX
ET
LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte-rendu fidèle des procédures de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédures du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des *Mélanges Religieux*, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial ; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELIENS ET DEMI.

Bureau des *Mélanges Religieux*
Montréal, 1er décembre 1848.

ERDNEV A

AUX BUREAUX DES MELANGES ET CHEZ
LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE
VILLE,

LE CALENDRIER
ECCLESIASTIQUE ET CIVIL
POUR L'ANNÉE 1849.

C E CALENDRIER est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit :

Le nom de tous les Saints de toutes les fêtes qu'ont rencontré durant l'année ;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens ;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec ;

La liste et les termes des cours de justice ;

Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule ;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies ;

Le commencement des saisons ;

La date des quatre-temps ;

Le comput ecclésiastique ;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude ;

La liste des principaux membres du Gouvernement ;

La liste des membres de la législature Provinciale ;

La liste des Examinateurs des Instituts pour Québec et Montréal, etc., etc., etc.

La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc., etc., etc.

Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL, on fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en CROIS.

Montréal, 15 janvier 1849.

COLLEGE DE REGIOPOLIS.
KINGSTON, HAUT-CANADA.

C ETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révèrend ANGUS MACDONELL, V. S., assisté du Révd. J. FARREL et du Révd. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Place dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre ; au son son fin et son élégance qui par ses dimensions (ayant 5 étages et 150 pieds de longueur) et l'étendue de son terrain.

La vue domine l'entrée du lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Cataraqui et toutes les campagnes circonvoisines. Quant à la santé et au confort, aucun établissement n'a de telles garanties.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, p. 25, annuité de 15 £, est payable dans cinq ans.

Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Si les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourrir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont réservées à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins et attentions sont prodigués par les Soeurs de l'établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'un an d'au moins une année. On permettra l'introduction dans le collège d'aujourd'hui, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examiné, et tout objet trouvé inadmissible, tel que roman et livre immoral, sera confisqué.

Une remise sur la pension n'est faite pour assurer à moins qu'il n'en soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes les lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, 2, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la condition et des progrès des enfants.